



**2552 jeunes
accueillis**

■ 1186 en résidences

■ 1367 par les CLLAJ

Nos coordonnées

21 rue Christophe Turc
38100 GRENOBLE

☎ : 04 76 40 19 66

☎ 04 76 40 81 82

Messagerie :
umij@umij.org

Site internet : www.umij.org

Dans ce numéro :

L'UMIJ	1
Les actions de l'UMIJ	1
Le mot du président	1
La démarche qualité	2
La santé	2
Les résidences	2
Les CLLAJ	3
Le réseau logement	3
Les événements marquants	4

L'Union Mutualiste pour l'Habitat et l'Insertion des Jeunes en Isère



Année 2009-2010

L'UMIJ en quelques mots

L'Union Mutualiste pour l'Habitat et l'Insertion des Jeunes (UMIJ) naît en mai 1998. Cette Union est créée par la Mutualité Française de l'Isère (MFI) et l'ADREA, Mutuelle Alpes Dauphiné. Son objet, dans le cadre de l'action sociale, est de gérer des services et établissements en vue de favoriser l'insertion des jeunes, principalement par le logement. L'Union contribue notamment à la mise en réseau d'une offre de logements transitoires et adaptés, en liaison avec les collectivités territoriales et administrations compétentes.

Les actions de l'UMIJ

Les résidences s'adressent principalement à des jeunes en voie d'insertion sociale et professionnelle, âgés majoritairement de 18 à 25 ans, avec une tolérance jusqu'à 30 ans. Les jeunes accueillis ne représentent pas un seul et même portrait, leur situation et leur parcours sont différents. Aujourd'hui les jeunes connaissent des trajectoires résidentielles et professionnelles mouvementées avec des décohabitations, des retours dans la famille, des périodes de formation, une alternance des périodes d'activité et de chômage...

Le principe de la politique d'accueil d'UMIJ repose sur le « brassage social » entre les jeunes. L'UMIJ reçoit donc

des jeunes avec des statuts différents, du salarié au lycéen, des filles comme des garçons, célibataires ou en couples, des familles monoparentales, des jeunes avec un emploi stable, en intérim, des jeunes demandeurs d'emploi, en formation... des jeunes qui souhaitent quitter leur famille, d'autres qui sont déjà partis... En tant que solution « habitat », les résidences avec leur accompagnement contribuent à l'insertion des jeunes vers le logement ordinaire. Cette posture permet de prendre en compte la diversité des situations et tente de répondre sur un territoire aux besoins des jeunes en tenant compte des parcours résidentiels. Il s'agit d'adapter des réponses

aux situations aléatoires et complexes que vivent les jeunes.

Les conditions d'accès au logement présentent un certain nombre d'obstacles difficilement franchissables, surtout pour les jeunes qui ne bénéficient pas d'une solidarité familiale, ni d'une autonomie financière suffisante au regard des exigences des bailleurs privés et publics. Nombreux sont les jeunes qui méconnaissent leurs droits et le marché locatif. C'est aussi pourquoi l'UMIJ développe des Comités Locaux pour le Logement et l'Autonomie des Jeunes sur l'agglomération de Grenoble et de Bourgoin pour aider les jeunes à dépasser les obstacles administratifs, techniques et financiers.

« Il ne faut pas se leurrer, la crise va durer... »

« Les jeunes ont été frappés de plein fouet par la crise. Nous avons pu l'observer notamment sur les résidences qui hébergeaient des jeunes en contrat à durée déterminée ou en intérim. Les contrats ont été interrompus ou non renouvelés. Le taux national de 25% de chômage des jeunes se traduit directement dans nos résidences par une augmentation de situations où

le seul revenu est celui de l'ASSEDIC. *Il ne faut pas se leurrer, la crise va durer.* Le mécanisme d'ajustement de l'économie que sont les contrats précaires va continuer. Les contrats aléatoires resteront prioritaires pour les jeunes. Plus que jamais, il faut être inventif et être à côté des jeunes pour les inciter à être solidaires, à s'appuyer sur les autres, à ne pas s'isoler. C'est

dans cet esprit que nous encourageons les réseaux de solidarité comme le Réseau Logement Jeunes, les ateliers de recherche de logement, d'emploi et toutes les actions collectives, fondement de l'action des Résidences de Jeunes Travailleurs. »

Extrait du rapport moral du
Président **Harry Rouflet**



Du projet d'entreprise à la démarche qualité.

La loi 2002-2 met en place l'évaluation interne et externe dans le secteur médico-social.

Au-delà de cet environnement réglementaire, l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes estime qu'une démarche qualité de l'ensemble du réseau permettra de faire connaître notre savoir-faire dans le domaine de l'insertion des jeunes par l'habitat. C'est aussi un moyen de valoriser une identité collective commune.

Pour cela, l'URHAJ choisit un outil pour faciliter le travail des équipes. C'est la plateforme Kalitiss pour l'habitat

des jeunes initiée par In&Co, entreprise spécialiste des questions d'accompagnement au changement, de pédagogie et de formation.

Les équipes construisent un référentiel qualité à l'aide d'une ergonomie ludique, avec un accent sur la formation à la qualité des personnels.

l'UMIJ s'engage avec les autres résidences jeunes du département de l'Isère dans la démarche qualité.

Le projet d'entreprise constitue l'épine dorsale de notre action. A travers les grands axes:

- Faciliter l'insertion des jeunes par le logement,
- Mieux communiquer, connaître les autres, se faire connaître,
- Observer, être à l'écoute, veiller aux évolutions, être lieu d'expertise,
- Développer les pratiques d'innovation par des approches collectives et des logiques de projet.

Il permet à chaque équipe de travailler sur des actions à améliorer et à valoriser.



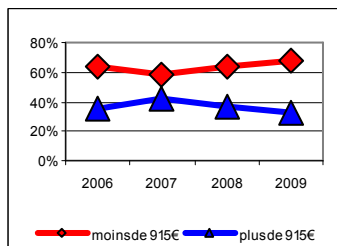
92,3% des résidents déclarent que leur logement en résidence a répondu à leur sou-

La demande pour entrer en résidences augmente de 9 points en un an.

730 demandes enregistrées pour le territoire grenoblois

Seuil de PAUVRETE

Les seuils retenus par l'Insee et l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) sont fixés à 60 % ou à 50 % du niveau de vie médian. Le seuil de pauvreté correspond à un niveau de vie inférieur à 910 €



La santé et les jeunes

La dynamique santé présente de nombreuses facettes.

■ Dans les cuisines collectives les résidents se retrouvent en atelier autour de Clémence qui leur apprend à faire de bons petits plats équilibrés, et faciles à reproduire pour les copains... Les repas collectifs qui s'organisent sont bons pour la santé : convivialité, bonne humeur, en sont les principaux ingrédients. Une recette qui se partage sans modération !

■ En plein air, pour des journées toniques et conviviales, sur la selle d'un V.T.T, sur des skis ou raquettes cet hiver, les résidents ont bien

compris qu' 1/2 heure d'activité physique par jour peut se conjuguer avec plaisir et sourire !

■ « ACTION ! », ce terme utilisé dans la pratique du cinéma a bien retenti à l'UMIJ cette année avec en tête d'affiche, des résidents témoins, volontaires sur leurs conduites à risque : « DROGUE, j'y ai goûté, n'y allez pas » ce sera le maître mot de ce documentaire sans tabou, ni sophistication.

■ « Chez toi, Chez moi », c'est le zoom sur les petits et gros problèmes de la vie quotidienne que traverse un couple amoureux imaginaire, c'est

une soirée d'animation collective originale sur la vie amoureuse et sexuelle enrichie par la présence d'une professionnelle de la santé publique.

■ Enfin, la permanence santé permet d'aider les jeunes à mieux accéder à ses droits et aux soins nécessaires pour leur santé.

La coordination santé de l'UMIJ avec son partenaire MFI aide les professionnels à agir en faveur de la santé des jeunes, et cela en lien avec les ressources du réseau d'éducation pour la santé des territoires de l'Isère.

Les résidences habitat Jeunes de l'UMIJ

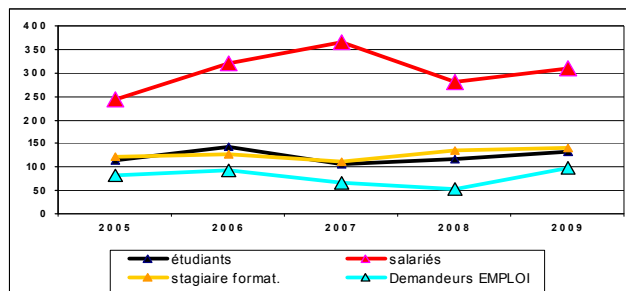
L'UMIJ constate que le nombre de jeunes salariés accueillis ne cesse de décroître depuis deux ans. A contrario, on constate une hausse des demandeurs d'emploi de 5 points en un an, les statuts restent donc majoritairement précaires: Contrat à Durée Indéterminé temps partiel, Contrat à Durée Déterminé, Intérim et Contrat aidé. Le montant moyen des revenus se dégrade depuis 3 ans.

En 2009, 36% des jeunes vivaient avec un revenu de moins de 620€.

A la sortie, 43% des jeunes intègrent un logement autonome.

Ce chiffre est en baisse de 2 points entre 2009 et 2008.

Le nombre des jeunes qui partent habiter chez un tiers, souvent chez un ami, est en nette augmentation puisqu'il augmente de 6 points en un an.



Les Comités Locaux pour le Logement et l'Autonomie des Jeunes

L'UMIJ est dotée de 2 Comités Locaux pour le Logement et l'Autonomie des Jeunes (CLLAJ)

- Le Conseil Habitat Jeunes (CHJ) qui existe depuis 1983
- Le CLLAJ Nord Isère qui existe depuis Mai 2005.

Ces services ont pour vocation de faciliter l'accès au logement des jeunes et ils diversifient leurs actions dans le département.

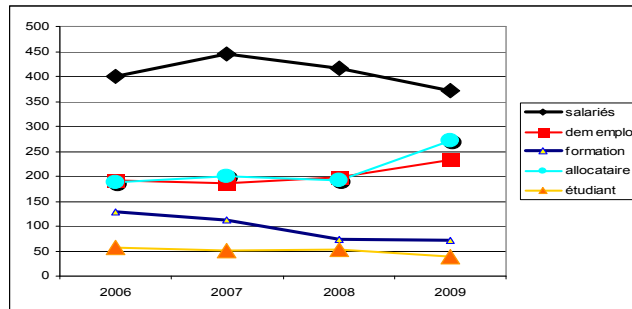
Les accueils à CHJ sont en augmentation de 5 % et de 18% dans le Nord Isère.

Au total, ce sont **1367 jeunes accueillis et 401 enfants en 2009.**

La situation professionnelle des jeunes s'aggrave. Le nombre de jeunes salariés à temps plein connaît un recul de 6 points.

Le pourcentage de personnes en situation d'emploi perd 7 points en 2009, en faveur des allocataires qui augmentent de 5 points et des demandeurs d'emploi de 2 points

397 relogements repérés



et accompagnés en une année, dont 62 dans le territoire de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère.

225 relogements avec l'intervention du Fonds de Solidarité Logement (FSL) et 50 avec celle du Locapass, seulement 5 avec le Garantie du Risque Locatif (GRL),

- 17 dossiers accompagnés au Droit Au Logement Opposable (DALO),
- 21 dossiers Fonds d'Aide aux Jeunes,
- 73 ménages suivis en mesure d'accompagnement spécifique lié au logement,
- 35 jeunes bénéficiaires des logements relais

Les CLLAJ font de la prévention un atout dans la réussite du projet d'habiter des jeunes

Le jeune rencontre un Conseiller logement, ce dernier compile les informations personnelles et financières du jeune demandeur. Il identifie avec lui les obstacles et les moyens de les surmonter. Ensemble, ils organisent un plan d'action, le type de loyer à rechercher, les dossiers à constituer. Le jeune accueilli reçoit l'appui du professionnel pendant toute la durée de sa recherche



TEMOIGNAGES

Extrait de l'analyse des enquêtes réalisées auprès de 210 résidents

« Bonne équipe, bonne ambiance, prix intéressant »

« Un très bon suivi du personnel, aimable et à l'écoute, des animations sympathiques, on se sent vite à l'aise »

« Bien pour une première location surtout quand on n'a pas de garants »

« J'ai été suivi par des personnes qui connaissaient bien leur travail, qui étaient à l'écoute, qui s'occupaient des démarches administratives, qui m'ont permis d'évoluer, d'être bien dans ma tête, de progresser et de pouvoir voler de mes propres ailes »

« L'accompagnement dans les démarches administratives, très bien expliqué et très bien encadré, aide apportée moralement et le soutien »

« Un maximum de services à disposition »

« J'ai eu un toit au dessus de la tête, c'était l'essentiel pour moi et ma famille »

« Retrouver une situation stable, avoir un lieu à soi, même provisoire, des aides pour entrer dans le logement permettent de repartir sereinement pour un vrai projet de vie »



Le Réseau Logement Jeunes

Un nombre de plus en plus important de résidents n'arrivent pas à sortir des résidences habitat jeunes. Dans les commissions logement du parc public, ils n'ont jamais la priorité. Dans le parc privé, les propriétaires et les agents immobiliers exigent des garanties, en termes de contrat de travail, de niveau de revenu et de cautions physiques, qui excluent tous les jeunes qui ne bénéficient pas d'un réseau familial ou amical.

L'objectif premier vise à organiser la transmission de logements du parc privé entre anciens et actuels résidents des résidences habitat jeunes.

Les jeunes se forment à la citoyenneté à travers les ateliers collectifs. Un site internet du réseau permet d'assurer la gestion des offres et demandes, favorise l'échange entre membres du réseau et permet la diffusion d'informations pratiques.

Lors des rencontres du Réseau Logement Jeunes, les membres échangent des expériences, des succès ou des échecs, se transmettent des informations, des bons plans. Cet engagement dans la vie du Réseau Logement Jeunes participe à la création d'un lien social différent et complémentaire de celui créé dans les

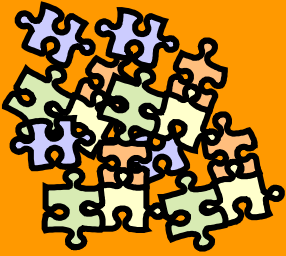
résidences habitat jeunes. Ce lien social favorise aussi une construction de la citoyenneté active du jeune impliqué dans un projet collectif.

Profil type de l'Adhérent:

Célibataire âgé de moins de 25 ans avec un revenu mensuel inférieur au SMIC, qui recherche un appartement de plus de 25 m² avec un loyer inférieur à 400€ localisé de préférence à Grenoble.

Depuis mai 2007
59 adhérents au réseau
111 propriétaires contactés

RAPPORT D'ACTIVITE



**Bien plus qu'une
solution de logement**

- Le Conseil Général de l'Isère
- L'État, la DDASS, la DDE
- Les Caisses d'Allocations Familiales (Grenoble et Vienne)
- Le Conseil Régional
- Les collectivités locales et les intercommunalités
- Les bailleurs publics et privés
- Le PACT de l'Isère et Habitat & Développement Conseils
- Les Missions locales, les résidences pour l'habitat des jeunes, et les CHRS
- Action logement AMALIA
- La Mutualité Française Isère
- L'ADIL, Association Départementale d'Information sur le Logement
- Un Toit Pour Tous-Services pour l'Habitat



UMIJ

Nos partenaires

Les événements marquants

« La jeunesse est une transition en permanente évolution, marquée par de multiples situations, des « allers-retours » et des cumuls fréquents entre la formation, l'emploi, l'inactivité professionnelle, l'engagement non professionnel... Le tâtonnement est l'une des caractéristiques de la jeunesse. S'il faut faire des paris pour la jeunesse, mieux vaut courir le risque d'une jeunesse boulimique d'activités et de projets, que celui d'une jeunesse enfermée dans des trains qui ne mènent nulle part. Une politique de la jeunesse qui fonctionne doit être bâtie à partir de ce constat, et non tenter de segmenter ses publics. » **Extrait du livre vert**

■ Martin Hirsch et le livre vert sur la jeunesse.

La commission de concertation éditée le livre vert « reconnaître la valeur de la jeunesse » et ses 57 propositions pour une nouvelle politique de la jeunesse qui vise à créer une jeunesse autonome, solidaire, responsable et engagée. Cette ambition a la volonté de développer l'autonomie des jeunes, c'est-à-dire leur capacité à pouvoir assumer intellectuellement et financièrement leur propre existence tout en contribuant à la dynamique de la société. En juin 2009, l'UMIJ répond à l'appel à projet lancé par le haut commissariat aux solidarités actives. Le projet est ambitieux, il s'agit de créer un fonds de sécurisation qui doit permettre d'éviter des ruptures dans l'insertion et l'expérience d'autonomie des jeunes les plus en difficulté. Ce projet, à dimension départementale n'a pas été retenu.

Il va resurgir sous la forme d'une aide financière pour faciliter les entrées en résidences. En effet, les jeunes aux ressources les plus faibles ne peuvent pas accéder

au logement transitoire faute d'une autonomie financière suffisante. *L'aide individuelle va permettre d'agir sur le reste à vivre en diminuant le taux d'effort lié au logement.* Cette aide vient diminuer le montant de la redevance sous forme de « bas de quittance ». La ville de Grenoble et la Caisse d'Allocations Familiales de Grenoble soutiennent le projet.



■ Le plan de relance :



La Direction Régionale

La circulaire du 5 mars 2009 pour la relance relative à l'hébergement fixe un objectif de mobilisation de 500 logements pour la région Rhône Alpes d'ici fin 2009, à développer essentiellement sur les territoires plus ciblés des grandes agglomérations

de l'Environnement et de l'Aménagement et du Logement (DREAL) lance un appel à projet. L'UMIJ propose le développement d'une offre de 20 logements en sous-location pour des jeunes de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère et de l'agglomération grenobloise.

Actuellement, L'UMIJ compte 34 logements en sous-location.

■ Le redéploiement dans le Nord Isère:

L'UMIJ s'implante à Villefontaine, dans la résidence les « quatre vents » et prévoit également une implantation prochaine sur « Le Renouveau » à Bourgoin.

L'UMIJ propose une solution intergénérationnelle qui permettra de s'ouvrir aux personnes âgées autonomes.

■ Le plan départemental pour le logement des jeunes.

Suite à la présentation du diagnostic réalisé par le cabinet le CETE de Lyon en novembre 2009, l'UMIJ s'investit dans les groupes de travail.

Huit axes de progrès sont actés dont le développement d'une offre adaptée en parc privé et parc public, le développement de l'accompagnement vers le droit commun, le développement de réseaux de solidarité des jeunes entre eux, le soutien à la création de lieux ressources, le renforcement des dispositifs d'aide à l'accès et au maintien dans le logement.

Une présence départementale

8 résidences jeunes avec 658 lits.

4 à Grenoble, 1 à La Mure, 1 à Péage de Roussillon, 1 à Bourgoin,

1 résidence sociale à Bourg d'Oisans,

1 structure de logements temporaires « femme famille » à Péage de Roussillon.

2 CLLAJ : Comités Locaux pour le Logement et l'Autonomie des Jeunes : Conseil Habitat Jeunes sur l'agglomération grenobloise et le CLLAJ Nord Isère à Bourgoin.

1 atelier d'insertion : IMPACT et le Bon Plan

